

LE FRANÇAIS N'EST PAS UNE LANGUE !

Jean-Pierre Lepri

Pour beaucoup, « la » langue française serait « une », sous une forme orale d'abord, cet oral pouvant être noté en écrit (comme les sons de la musique). La lecture serait l'opération inverse : sonoriser cet écrit pour retrouver la forme orale de « la » langue.

Et si la langue écrite était une langue à elle toute seule ?

Une langue, c'est une vision du monde¹

La « langue française » est un mythe², voire une mystification³. La difficulté va être de sortir de notre mentalité de mystifié. Je n'ai, en effet, pas d'autre outil que ces croyances installées en moi depuis ma naissance pour éventuellement sortir de ces croyances-même. C'est-à-dire que pour sortir de la mystification ou de la croyance, je dois le faire avec la marque profonde en moi de cette mystification ou de cette croyance.

Les instructions officielles pour l'école élémentaire semblent pourtant opérer – mais discrètement – la distinction inévitable. On y lit, en effet, les termes de « langage », de « langue » et de « langue vivante ». Ces trois étiquettes ne désignent – mais sans le dire explicitement – rien

d'autre, de fait, que respectivement une langue orale, une langue écrite et une « langue » étrangère (principalement orale, sans doute). La confusion est ainsi permise, voire entretenue, qu'il existerait une seule langue, le français, avec des « aspects » oraux ou écrits, avec possiblement une organisation semblable en l'« étranger ».

La langue écrite alphabétique est phonétique à l'origine

Cette représentation – c'en est bien une – se fonde sur le fait qu'à l'apparition de l'alphabet, il y a 6 000 ans, l'écrit a transcrit principalement de la langue orale.⁴ À son origine, l'écriture alphabétique était bien « phonétique ». Mais bien avant l'apparition de l'alphabet, l'écriture n'était qu'idéographique. Les premières écritures remontent à 30 000 ans, voire 60 000 ans ! Et dans certaines régions du monde l'écriture est restée idéographique. L'écriture idéographique est attachée à de grandes civilisations (Ancienne Égypte, Chine, Mayas...), tout autant que les écritures alphabétiques (Ancienne Grèce, Empire romain...). Il n'y aucune raison de penser que la nature idéographique – originelle – de l'écriture

ait nécessairement disparu avec l'alphabet. Il semble même que, de nos jours, la nature idéographique de l'écriture prédomine totalement sur les considérations phonétiques. L'alphabet, s'il reste utilisé, l'est de manière idéographique. Ainsi, « chevreaux », c'est trois unités de sens : *chèvr*

1► « ... ce qu'ont bien compris les États-Unis d'Amérique »

(Thierry SALADIN, Esperanto-Info, n°118 – mars 2016, p.15.

2► « Un mythe est un récit qui se veut explicatif et surtout fondateur d'une pratique sociale. » (Wikipédia). Évidemment le mythe a une fonction sociale qui bénéficie à certains. Ce n'est pas le lieu ici d'approfondir – encore que traiter la cause vaudrait mieux que traiter le symptôme. 3► « Action délibérée de faire passer une chose pour ce qu'elle n'est pas (supercherie, escroquerie). La nature d'une chose ou d'une personne se révèle en définitive différente de ce qu'elle laissait paraître ou croire. » (Wikipédia). Évidemment la mystification a une fonction sociale qui...

4► Encore que les premières tablettes inscrivait des quantités et des nombres – et non le son qui désignait ces quantités. 5► Pour sonoriser correctement les assemblages de lettres, il faut d'abord les « lire », ainsi dans l'exemple classique : « Les poules du couvent couvent ».

6► Je suis fils d'immigrés illettrés. La langue orale française et donc la langue écrite non plus n'étaient pas mes langues maternelles. Mes parents ont survivisé l'école comme moyen d'intégration. Aussi, en m'appliquant à réaliser scrupuleusement ce qui m'était demandé en matière de langue écrite – et de langue orale –, j'ai appris à ne ni lire ni écrire. Je m'en explique ailleurs (Lire se livre, éd. Myriadis, à paraître en septembre 2016). Juste pour rassurer le lecteur : j'ai quand même appris à lire... mais à 30 ans. 7► Il s'agit plus précisément de quatre « pôles » : celui des langues orales françaises, celui des expressions écrites du français, celui des variations françaises de la langue des signes, et celui des variations françaises du braille. 8► Langue des Signes Française. 9► Je connais un jeune enfant (6 ans) bilingue castillan-français qui lit en français mais ne lit pas en castillan, alors qu'il s'exprime oralement beaucoup plus aisément en castillan qu'en français. 10► « La part des élèves français en difficulté passe de 15,2% à 18,9% entre 2000 et 2012 » (Pisa 2012). Il ne s'agit ici que de lecture et non de production d'écrit – sur laquelle il n'existe pas d'évaluation disponible ! 11► Se reporter également à *Apprendre à lire avant de savoir parler*. Il y aurait 85% d'illettrés chez les sourds : la plupart sont des sourds qu'on a voulu « oraliser ». Les 15% de lecteurs ont appris la langue des signes.

+ diminutif *-eau* + *x* du pluriel. La sonorisation des graphèmes de ce « mot » n'apporte rien au sens, tout comme dans le reste des mots de l'écrit.⁵ Quel linguiste soutiendrait encore qu'on écrit comme on parle ? Bonjour les erreurs orthographiques pour ceux qui écrivent ce qu'ils entendent et les erreurs syntaxiques pour ceux qui écrivent comme ils parlent. C'est pourtant ce qui est proposé dans 100% des méthodes de lecture, ce que recommandent les instructions officielles et ce qui se pratique dans 99% des classes. Pour en avoir moi-même vécu l'expérience, je peux témoigner que faire strictement ce qui est demandé en classe ne m'a pas permis d'apprendre à lire – et m'a même appris à ne pouvoir jamais lire.⁶

Le français n'est pas une langue, mais au moins quatre langues.

En réalité, le terme « français » recouvre au moins quatre langues : la langue orale, la langue écrite, la langue des signes, la langue Braille...⁷ Toutes ces langues sont du « français », à titre égal. Leur fonctionnement est différent et totalement autonome : les unités de sens, leur articulation (la syntaxe) leur sont propres.

Elles n'ont pas du tout le même aspect, la même matérialité, la même existence. L'importance de chacune de ces quatre langues est fonction de la situation : il vaut mieux connaître la LSF⁸ avec des sourds ou bien la langue écrite dans une bibliothèque... Je suis un analphabète chez les sourds et en difficulté en langue orale anglaise, alors que je comprends assez couramment la langue écrite anglaise. La compétence dans chacune de ces langues « autonomes » est également « autonome »⁹. Je peux être bon en langue orale et mauvais en langue écrite (comme la plupart de nos élèves¹⁰). Je connais des sourds de naissance qui lisent la langue écrite. J'ai même rencontré une sourde dont la première langue apprise a été la langue française écrite¹¹ !

La langue écrite française est une langue à elle seule

Cette réflexion a pour objet de montrer principalement que la langue française écrite est une langue en propre. Elle s'apprend comme toute autre langue – et comme tout ce qui s'apprend. Je n'ai, en effet, pas d'autre moyen d'apprendre ce que je ne sais pas

faire qu'en le faisant (sans savoir le faire, donc). La sagesse populaire dit « j'apprends à forger en forgeant », à nager en nageant, à parler en parlant, à signer en signant, à lire en lisant, à écrire en écrivant...

Bien sûr, il est possible de traduire une langue dans une autre – de la langue orale en LSF, de la langue écrite en langue orale... Mais la traduction est un exercice complexe qui suppose que je connaisse et la langue de départ et la langue cible. Depuis la langue de départ, je passe au sens que je reformule alors dans la langue cible. Il n'est pas question ici de transpositions ou de « correspondances » quelconques. Les plus connues et les plus courues de ces « correspondances » (*sic*) étant celles entre graphème-phonème ou réciproquement. Où est le sens dans un phonème, une syllabe, voire un mot (que dire alors d'un logatome¹² !)?

Enseigner – au sens originel de *montrer* – la langue écrite, comme toute autre langue (et toute autre chose) suppose que je la pratique moi-même. Sinon je ne peux montrer/enseigner que mon incapacité – et contribuer à la faire apprendre¹³.

Bien entendu, il m'est possible de faciliter l'apprentissage de ce que je ne sais ou ne pratique pas moi-même. Cela demande juste une autre réflexion et donc d'autres dispositions psychiques et mentales¹⁴ que celles de « conduire¹⁵ » des illettrés vers...

Lire, c'est sonoriser de l'écrit ?

Quand cesserons-nous de nous laisser ainsi manipuler ? Quand cesserons-nous d'accepter que « La guerre, c'est la paix. La liberté, c'est l'esclavage. L'ignorance, c'est la force ».¹⁶ Quand cesserons-nous d'accepter que lire, c'est sonoriser de l'écrit – pour reconnaître dans cette sonorisation un sens que j'attribue alors à cet écrit (que j'ai sonorisé) ? J'apprends la langue écrite française comme j'apprends la langue

orale : en la pratiquant. J'apprends la LSF ou la langue écrite anglaise comme j'apprends la langue orale : en la pratiquant (et non en transposant d'une langue à une autre au moyen de supposées correspondances dont j'atteins très vite les limites).

Quels espaces laisse l'école à l'apprentissage de chacune de ces langues – et non à l'apprentissage de prétendues combinatoires ? Et surtout pourquoi ces espaces sont-ils si réduits ?

« Quand donc les adultes laisseront-ils les enfants marcher à leur pas ?¹⁷ demandait Freinet ». Pour nous, la question serait plutôt : « Pourquoi les adultes ne laissent pas les enfants marcher à leur propre pas ? ». Pourquoi, sous couvert de « leur apprendre » à lire, ils « leur apprennent », en fait, à ne pas lire ? ●

(education-authentique.org)

12 ► Suite de syllabes sans signification. Non-mots. Pseudo-mots. **13** ► À mon insu, sans doute, et malgré mes bonnes intentions – mais la « raison » n'est pas ce qui importe ici : c'est ce qui est fait et montré. **14** ► Voir notamment, Jacques RANCIÈRE, *Le Maître ignorant*. **15** ► Même racine latine « duc » = conduire que éduquer. L'ÉDUCateur n'est jamais, étymologiquement parlant, qu'un conDUCteur. **16** ► George ORWELL, 1984. **17** ► Célestin FREINET, *La Méthode naturelle, L'apprentissage de la langue*, Delachaux et Niestle, p.238. Dans cet ouvrage, Freinet ne fait pas explicitement le départ entre deux langues autonomes : la langue écrite d'un côté, la langue orale de l'autre – dans la compétence desquelles on pourrait avancer différemment. Il éprouve toutefois le besoin de distinguer, lui aussi, le « langage » (langue orale) et la « langue » (l'écrit, à l'aide notamment de l'imprimerie).